

VENTE

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC* A LA CHARGE DU VENDEUR

Prix de vente	Habitation	Terrain
Jusqu'à 50 000 €	5 000 €	4 000€
De 50 001 à 100 000 €	10,00 %	10 %
De 100 001 à 175 000 €	8,00 %	10 %
De 175 001 à 250 000 €	6,50 %	9 %
De 250 001 à 375 000 €	5,50 %	9 %
De 375 001 à 500 000€	4,50 %	8 %
Au-delà de 500 000 €	4,00 %	7 %

Estimation d'un bien avec la réalisation d'une étude comparative de marché 300 TTC*

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC VENTE DE NEUF

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Tout programme	Vendeur	4 % TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (Locaux non meublés à usage d'habitation ou mixte professionnel et habitation)	Honoraires TTC* bailleur	Honoraires TTC* locataire
Entremise et négociation	Néant	Néant
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8,00 € /m ²	8,00 €/m ²
Etat des lieux location	3,00 € /m ²	3,00 € /m ²
Rédaction bail	250 €	250 €
Avenant au bail	80 €	80 €

HONORAIRES DE GESTION

Prestations de gestion	
Gestion immobilière	7,00 % HT des encaissements soit 8.40 % T.T.C.*
Assurance GLI	Selon le tarif en vigueur (se renseigner en agence)
Aide à la déclaration des revenus fonciers	50 € T.T.C.* par lot
Représentation du bailleur aux AG de copropriété	105 € T.T.C.*
Honoraires de suivi de travaux	5% H.T. soit 6% T.T.C.* du montant T.T.C. des travaux
Vacation horaire suivi contentieux (hors Garantie de loyers impayés)	85 € T.T.C.*

IMMOBILIER PROFESSIONNEL - HONORAIRES DE TRANSACTION TTC* A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

VENTE

Locaux commerciaux ou professionnels	8% HT (9.6% TTC) : < 50 000 €
Entrepôts – Locaux industriels	7% HT (8.4% TTC) : de 50 000 € à 500 000 €
Immeubles de rapport	6% HT (7.2% TTC) : Au-dessus de 500 000€ €
Terrains	
Forfait minimum	1600 € HT (1920 € TTC)

CESSION

Cession des parts sociales ou d'actions	7%HT (8.4%ttc) de 100 000€ à 500 000€
---	---------------------------------------

LOCATION

Si loyer mensuel >1000€ HT / mois	
Locaux commerciaux ou professionnels	16% HT (19.2% TTC) du loyer HT annuel
Bail professionnel (6 ans)	8% HT (9.6% TTC) du loyer HT des 3 premières années du bail
Bail commercial et hors texte législatif	
Forfait minimum :	1600 € HT (1920 € TTC)
Si loyer mensuel ≤ 1000€ HT / mois	2 mois de loyer HT
Forfait minimum : 900€ HT (1080 €TTC)	
Si en sus de la location se négocie :	
Le paiement d'un droit d'entrée, le rachat d'agencements Rajouter aux honoraires calculés ci-dessus,	6.5%HT (7.8%TTC) du montant négocié
Etats des lieux	Jusqu'à 100m ² : 450€HT De 100 à 200m ² : 5€ HT le m ² Au-delà de 200m ² : Forfait 1000€ HT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

T.V.A. au taux actuellement en vigueur de 20%

Honoraires au 31 août 2025